

APPEL DE CANDIDATURES POUR DU TRAVAIL DE MILIEU AUPRÈS DES AÎNÉS

Le Conseil des aînés de la MRC des Appalaches lance un appel de candidatures pour un poste de travailleur ou travailleuse de milieu auprès des aînés. Les personnes intéressées ont jusqu'au 12 juin 2018 pour postuler. Il s'agit d'un contrat pour la période de la mi-juin 2018 à la mi-mars 2019.

Madame Charlie Maud Gingras a quitté le Conseil des aînés pour œuvrer dans le milieu de la santé. De même, monsieur Luc Lalime, qui travaillait à temps partiel est sur le point de quitter puisqu'il déménage à Lévis.

Voir ANNEXE 1.

MAURICE GRÉGOIRE QUITTE LE CONSEIL DES AÎNÉS

Pour des raisons personnelles, Maurice Grégoire a remis sa démission comme administrateur du Conseil des aînés de la MRC des Appalaches. Sa démission sera effective le 31 mai 2018. Il conserve cependant le mandat de la production du Bulletin Généralions +. Il continue d'être membre du CA de la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches comme représentant de l'Institut du troisième âge de Thetford (ITAT) et de l'Association québécoise du personnel retraité de direction des écoles.



NOUVELLE COORDONNATRICE RÉGIONALE EN MATIÈRE DE MALTRAITANCE POUR CHAUDIÈRE-APPALACHES

Nous apprenons récemment la nomination de la nouvelle coordonnatrice en matière de maltraitance. Il s'agit de M^{me} Julie Forgues. Travailleuse sociale de profession, M^{me} Forgues œuvrait dans le secteur de Charny. Au cours des dernières années, elle a assumé le rôle de pilote provincial de système RSIPA au ministère. Elle est présentement formatrice experte provinciale OEMC pour le Centre d'expertise en santé de Sherbrooke. De plus, elle a été membre du comité abus-expert pour contrer la violence et la maltraitance chez les aînés. M^{me} Forgues entrera en fonction progressivement à partir du 24 mai 2018 et relèvera directement de la Direction SAPA.

Ses principales fonctions seront le déploiement du plan d'action de lutte contre la maltraitance en concertation étroite avec les partenaires locaux de chaque réseau local de services. Sa contribution permettra de mettre en place des mesures structurantes dans l'ensemble des missions du CISSS-CA en lien avec cette réalité sociale et de veiller à ce que la culture de bientraitance soit implantée dans l'ensemble de notre organisation et dans la communauté.

Source : Josée Chouinard, directrice du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées, CISSS-CA

MATÉRIEL DISPONIBLE POUR LE 15 JUIN : JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE À LA MALTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES ÂNÉES

À la Table de lutte à la maltraitance, le 29 mai dernier, madame Carole Roy, organisatrice communautaire, a fait la distribution de matériel promotionnel aux organismes présents: rubans mauves et cartons, « pins » et nouveaux feuillets. On peut joindre madame Carole Roy, organisatrice communautaire, par téléphone au 418 338-3511 poste 51719, ou par courrier électronique à carole.roy.cssrt@ssss.gouv.qc.ca pour information ou obtention de matériel.

LES PISTES CYCLABLES – UN BIENFAIT INESTIMABLE

Heureuses les personnes âgées qui demeurent dans une municipalité dotée d'une ou plusieurs pistes cyclables. Pour les aînés, c'est un avantage. La sécurité est beaucoup plus grande sur une piste cyclable que dans les rues ou sur un chemin de campagne. Puis il y a le décor varié, on circule parfois en ville, parfois dans des secteurs plus boisés. On profite de la nature. On oxygène nos poumons. On réduit notre stress. On aère notre esprit. Une personne de 60 kg, faisant 30 minutes de vélo à 20 km/h brûle 250 calories. C'est à considérer comme bienfait.

Évidemment, les pistes cyclables profitent à tous, jeunes, adultes ou aînés. C'est toujours beau de voir une famille complète qui circule à vélo. Puis, il y a les personnes à mobilité réduite ou handicapées qui peuvent en profiter avec leurs triporteurs. Enfin les gens en patins à roulettes peuvent bénéficier de l'endroit et la marche en attire plusieurs également. Une piste cyclable, c'est un incitatif à l'activité physique, reconnaissons-le. L'activité physique c'est bon pour la santé et pour le moral. Dans un prochain numéro du bulletin, il sera question des bienfaits du vélo.

AVOIR ACCÈS À UN MÉDECIN DE FAMILLE – INSCRIPTION AU GMF

On sait que s'est un impératif d'avoir un médecin de famille. Voici une procédure d'inscription conseillée par le Centre intégré de santé et services sociaux de Chaudière-Appalaches.

Voir ANNEXE 2.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

| <i>MOMENT ET LIEU</i> | <i>INFORMATIONS SUR L'ÉVÈNEMENT</i> | <i>ORGANISME OU PERSONNE RESPONSABLE</i> |
|--|--|---|
| Ven 1 ^{er} juin 2018 9 h 30 13 h 30 THETFORD MINES | FORMATION « Comment bien répondre aux besoins du milieu sans dédoubler les services » avec madame Lise Noël. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE suivra en p. m. CENTRE DOMRÉMY DES APPALACHES | CORPO. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE 418 334-0465 |
| Jeu 7 juin 2018 13 h 30 THETFORD MINES | ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE CENTRE DOMRÉMY DES APPALACHES | CATTARA Nancy Laliberté 418 338-8787 |
| Mar 12 juin 2018 19 h 00 THETFORD MINES | ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE SVP confirmez votre présence par téléphone ou par courriel. CENTRE MARIE-AGNÈS-DESROSIERS – Local-02 | TVCRA 418 338-8444 tvkra@cgocable.ca |
| Ven 15 juin 2018 | JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE À LA MALTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES ÂNÉES – PORTEZ DU MAUVE | |



Ensemble pour le mieux-être des aînés ...

OFFRE D'EMPLOI

Dans le cadre du Programme Initiatives de travail auprès des aînés vulnérables (ITMAV), subventionné par le ministère de la Famille et des Aînés, le Conseil des aînés de la MRC des Appalaches procède à un appel de candidatures. C'est ainsi qu'un deuxième INTERVENANT SOCIAL viendra desservir le secteur Nord-Est de la MRC des Appalaches. Cette personne aura comme mandat de venir en aide aux personnes aînées qui demeurent seules à domicile.

Sommaire des tâches :

La personne se doit d'entrer en contact avec des aînés vulnérables, les informer sur les services disponibles, les référer aux ressources et si nécessaire, les accompagner auprès de ces ressources communautaires ou institutionnelles.

Exigences de l'emploi :

- Détenir un diplôme de fin d'étude en travail social, en éducation spécialisée ou tout domaine connexe avec expérience;
- Être autonome, capacité d'écoute, facilité à établir des relations de confiance;
- Si possible, connaître le réseau de la santé et le milieu communautaire;
- Pouvoir s'adapter à des situations d'urgence.

Conditions de travail :

- Horaire adapté de 35 heures/semaine;
- Automobile et permis de conduire valide;
- Frais de déplacements assumés par l'employeur;
- Salaire horaire de 18 à 20 \$;
- Avantages sociaux comparables au domaine communautaire.

Période d'embauche :

Du 18 juin 2018 au 16 mars 2019.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation au plus tard le mardi le 12 juin à 16 h 00 à l'attention de:

Comité de sélection **Aide en vue**
 a/s Normand Vachon, superviseur
 Centre Marie-Agnès-Desrosiers
 37, rue Notre-Dame Ouest, bureau 205
 Thetford Mines (Québec) G6G 1J1
ou par courriel : aideenvue2@gmail.com

Pour de l'information sur l'emploi : 418 338-2908 ou obtenir les services de notre travailleuse de milieu auprès des aînés : 418 332-7358.

COMMENT FAIRE POUR S'INSCRIRE AU GUICHET D'ACCÈS À UN MÉDECIN DE FAMILLE

Pour vous inscrire au Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF)

Inscrivez-vous en consultant le site internet
gamf.gouv.qc.ca.

Assurez-vous d'avoir en main votre
carte d'assurance maladie.

Si vous n'avez pas accès à un ordinateur
ou que vous n'êtes pas à l'aise avec
l'informatique, n'hésitez pas à demander de
l'aide à l'un de vos proches.

Si vous avez besoin d'accompagnement,
communiquez au
418 248-0630 poste 5146
ou au 1 844-309-0630,
une agente pourra vous aider.



*Le CISSS de Chaudière-Appalaches est soucieux
d'améliorer l'accès aux soins à la population.
Une meilleure utilisation des services peut
contribuer à l'efficacité du système et à la
diminution des délais d'attente.*

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec 

www.ciass-ca.gouv.qc.ca

COM-2016-117 © Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2016